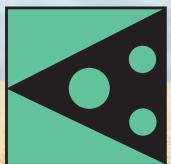


LEADER  
NOTRE  
MONDE



**FNAMS**

Fédération  
Nationale  
des Agriculteurs  
Multiplicateurs  
de Semences

Semences de céréales et  
protéagineux  
NTC 43 - Juillet 2025

# Qualité des semences Céréales et protéagineux

## Maitrise des repousses en production de semences de céréales

Les céréales destinées à la production de semences certifiées sont soumises à des normes pour les lots récoltés, mais aussi au champ. En effet, la présence de repousses de céréales peut conduire à un refus du lot. Le triage ne permet pas l'élimination totale de graines d'autres espèces de céréales et cette opération peut entraîner un taux de déchets important. La gestion des repousses à l'échelle de la parcelle contribue donc à la préservation de la qualité des lots de semences.

Pour limiter les infestations au champ, avant d'envisager la lutte chimique, plusieurs pratiques agronomiques peuvent être mises en œuvre :

- Ne pas planter de céréale porte-graine après une autre céréale, et si possible, attendre au minimum deux ans entre deux céréales. Le règlement technique annexe des semences certifiées de céréales autogames précise que la parcelle de multiplication ne doit pas avoir porté de céréales de la même espèce au cours de l'année précédente, sauf dans le cas d'un précédent de la même variété et de la même catégorie de semences certifiées, à condition que la pureté variétale soit maintenue de façon satisfaisante ;

- Anticiper le désherbage dans les cultures précédentes. Par exemple, bien gérer les repousses d'orge dans le colza et faire attention aux autres adventices réglementées (ravenelle etc.) ;
- Pour éviter de nouvelles infestations, nettoyer soigneusement le semoir. La pureté du lot à multiplier est essentielle pour conduire la culture en production de semences ;
- Réaliser une épuration manuelle si besoin ;
- A la récolte, nettoyer méticuleusement benne et moissonneuse ;
- Régler correctement la moissonneuse et intervenir au bon stade pour éviter les pertes de graines à la récolte des cultures céréaliers précédentes ;
- Récupérer les menues pailles pour réduire le stock semencier ;
- Déchaumer après la récolte, avec un outil adapté, afin de faire germer les graines de céréales tombées au sol, puis de détruire les repousses mécaniquement. L'idéal est d'enchaîner plusieurs déchaumages ;
- Labourer éventuellement afin d'enfouir efficacement les graines, mais attention le labour n'est pas à réaliser tous les ans.

En savoir plus : Règlement technique annexe des semences certifiées de céréales autogames (variétés lignées et variétés hybrides) – Juillet 2022



Repousse d'orge dans du blé dur

## Arrêt du flufénacet quelles solutions pour demain ?

Les états membres de l'Union Européenne ont adopté le 12 mars dernier l'interdiction du flufénacet, un herbicide très utilisé en céréales pour son efficacité dans les programmes de gestion des graminées adventices. L'Union Européenne laisse le choix à chaque état membre d'appliquer des délais de grâce, avec un délai maximum d'utilisation jusqu'au 10 décembre 2026.

Lors d'un essai mené par la FNAMS à Troyes en 2025, les programmes contenant du flufénacet étaient bien plus efficaces sur vulpins. Dès que cette matière active est absente, l'efficacité chute fortement (Photos). L'attente de nouvelles solutions est grande.

### Des nouveautés à l'horizon 2026/2027

Des nouveautés sont attendues, mais uniquement sur blé tendre et avec des délais incertains (2026, 2027, ...). Par exemple, Bayer a annoncé être en attente d'une décision pour un herbicide à base d'aclonifen et de diflufénicanil. BASF et FMC préparent l'arrivée de substances antigraminées aux modes d'action innovants, c'est-à-dire la cinméthyline à action racinaire et la bixlozone, proche de la clomazone.

En attendant de nouvelles homologations, il va falloir

piloter le désherbage avec les molécules restantes telles que le prosulfocarbe, le chlortoluron, la pendiméthaline et en complément le diflufénicanil et la béflubutamide, avec quelques limites :

- le mélange chlortoluron et pendiméthaline est désormais interdit,
- un dispositif végétalisé permanent de 20 m est imposé pour la pendiméthaline, avec une restriction concernant les sols drainés pour certains noms commerciaux,
- une gestion de la dérive est demandée pour le prosulfocarbe, avec des buses anti-dérives et des distances riverains plus importantes,
- dans tous les cas, la gestion sera plus compliquée en sol drainé.

Dans les parcelles fortement infestées, il sera aussi indispensable de remobiliser différents leviers agronomiques : rotation, travail du sol (labour, faux-semis, ...), décalage de la date de semis...



Essai herbicides sur blé et épeautre à Troyes (10) en 2025

Des applications ont été réalisées en prélevée, avec à gauche un programme sans flufénacet (à base de prosulfocarbe et de chlortoluron), et à droite un programme avec prosulfocarbe et flufénacet, à comparer à un témoin non traité comportant 10 à 20 vulpins/m<sup>2</sup>.

## Carie en production de semences de céréales

### Le retour d'un risque oublié ?

Bien que longtemps maîtrisée par des traitements de semences, la carie, causée par un pathogène du genre *Tilletia*, connaît une résurgence préoccupante, en particulier dans les systèmes agricoles en agriculture biologique ou à faibles intrants. Cette maladie fongique, transmissible en partie par les semences, constitue une menace majeure pour la qualité sanitaire des productions, essentiellement en blé tendre, en blé dur, grand épeautre et petit épeautre. Sa maîtrise rigoureuse est cruciale en production de semences d'autant plus dans un contexte de retrait progressif des substances actives efficaces. Les inquiétudes quant à sa résurgence et la sécurisation des lots s'intensifient.

#### Cycle de développement

La carie du blé, principalement causée par *Tilletia caries* et *Tilletia foetida*, est une maladie cryptogamique. L'infection survient précocement, au stade de la germination, lorsque les téliospores présentes sur la surface des semences ou dans le sol germent et colonisent les jeunes plantules via les tissus radiculaires. Aux stades montaison et épiaison, le champignon se multiplie activement dans les grains en formation, lesquels sont progressivement envahis par des spores noires, à forte capacité de dissémination, très résistantes, qui peuvent persister dans le sol pendant une décennie, constituant un réservoir infectieux perenne.

#### Symptômes et nuisibilité

Les symptômes de la carie sont observés à partir de l'épiaison. Les épis infectés présentent un port dressé, un aspect bleuté et un épanouissement anormal des glumelles, traduisant la présence de grains hypertrophiés remplis de spores. À maturité, les grains cariés se reconnaissent par leur coloration brune à noire, leur forme arrondie et leur consistance friable. L'odeur de poisson avarié, bien que non systématique, constitue un indice olfactif caractéristique. Au battage, la libération massive des spores contamine les

graines saines, le sol et les équipements agricoles. En production de semences, les pertes de rendement dues à la carie du blé peuvent être significatives, bien qu'elles dépendent du niveau d'infestation et des pratiques culturelles. La problématique est aggravée par la tolérance zéro pour les spores de carie. La présence de quelques épis contaminés suffit à disqualifier un lot entier, engendrant des pertes économiques bien supérieures à la simple baisse de rendement.

#### Moyens de lutte

La lutte contre la carie repose exclusivement sur des mesures prophylactiques, aucun traitement curatif n'étant envisageable en végétation.

L'usage de semences certifiées, indemnes de spores de carie, constitue le pilier fondamental de la stratégie de prévention. En production conventionnelle, les semences peuvent être traitées avec des fongicides systémiques, tandis qu'en agriculture biologique, des alternatives sont autorisées comme les extraits de moutarde ou une formulation à base de micro-organismes antagonistes (Tableau). Par ailleurs, les pratiques culturelles doivent être rigoureusement adaptées : un labour profond permet d'enfouir les spores au-delà de la zone de germination, la rotation culturelle limite l'accumulation d'inoculum et l'élimination des graminées adventices réduit les réservoirs secondaires. En parcelle de multiplication, une surveillance attentive doit être mise en place dès le début de l'épiaison, afin de permettre l'arrachage immédiat des plantes atteintes, dont les résidus doivent impérativement être évacués hors de la parcelle pour éviter toute contamination des plants sains. Les parcelles cariées sont à récolter en dernier, afin d'éviter l'introduction de spores dans d'autres parcelles, et le matériel de récolte qui a été en contact avec les grains contaminés doit être soigneusement nettoyé. Ces mesures intégrées s'avèrent indispensables pour garantir la conformité sanitaire des lots de semences et prévenir les épidémies sur le long terme.

Tableau - Liste des produits phytopharmaceutiques (PPP) commercialisés et autorisés sur céréales en traitements de semences, hors fludioxonil (juin 2025).

Pour une protection efficace, respectez les doses homologuées et appliquez uniformément le traitement de semences.

Utilisation	Produit	Substances actives	Usages PPP autorisés*
UAB Produit de biocontrôle	CERALL	<i>Pseudomonas chlororaphis</i> souche MA342 204 g/l	Blé, seigle
UAB Substance de base	Poudre de graines de moutarde	Poudre de graines de moutarde 333 g/l	Blé (blé tendre, blé dur, épeautre)
	Vinaigre	Acide acétique 24 à 100 g/ha	Blé (blé tendre, blé dur, épeautre)
Conventionnel	REDIGO	Prothioconazole 100 g/l	Blé, seigle
	REDIGO PRO	Prothioconazole 150 g/l Tébuconazole 20 g/l	Blé, seigle
	SYSTIVA	Fluxapyroxade 333 g/l	Blé, seigle
Thermothérapie	Thermoseed	Vapeur d'eau	Toutes céréales

\* Usages céréales, hors avoine et orge non concernés par la carie. Portées complètes des usages phytopharmaceutiques, sauf précisions apportées entre parenthèses.

LE  
SITONE  
EST  
UN  
PROBLEME

## Implantation des protéagineux Recul du pois d'hiver, hausse de la féverole

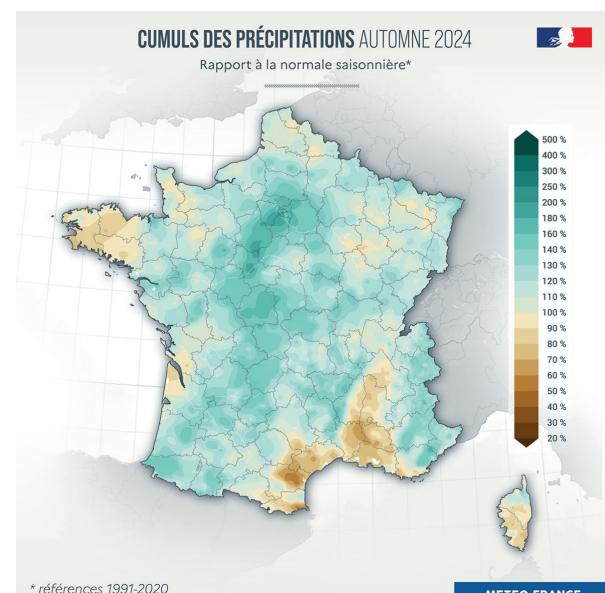
Sur la campagne 2024-2025, les surfaces de pois protéagineux d'hiver porte-graine continuent de diminuer, enregistrant une baisse de près de 31 % par rapport à la récolte de 2024, ce qui représente près de 1 000 hectares en moins. En revanche, les surfaces de pois protéagineux de printemps sont moins impactées, avec une diminution des surfaces de près de 7 %. Cette année, 4400 ha de pois protéagineux de printemps sont présentés à la certification (SEMAE, au 18 juin 2025).

La féverole porte-graine connaît une progression significative. Les surfaces de féverole d'hiver ont bondi de 34 %, atteignant un peu plus de 2700 ha, soit près de 700 hectares supplémentaires. Celles de féverole de printemps ont augmenté de presque 18 %, atteignant plus de 1200 ha, ce qui représente environ 200 hectares de plus que l'année passée. Cette augmentation s'explique en partie par la meilleure résistance de la féverole aux excès d'eau.

En effet, l'automne 2024 a été une nouvelle fois pluvieux, avec un excédent pluviométrique de 15 % au-dessus de la normale sur l'ensemble de la France, et plus particulièrement dans les régions productrices. Cela a entraîné un étalement des dates de semis pour les protéagineux d'hiver porte-graine. Le semis s'est cependant déroulé dans des conditions satisfaisantes. À partir de février 2025, les précipitations ont diminué dans les zones de production, et l'hiver s'est avéré conforme à la normale.

Au regard du Bulletin de Santé du Végétal, le sitone s'est imposé comme le principal ravageur autour de l'implantation des protéagineux de printemps. Son activité a été particulièrement favorisée par les conditions météorologiques. En effet, les mois de mars et avril ont été plus chauds et ensoleillés que la normale sur la moitié nord de la France, créant un environnement propice au développement de ce charançon. Quelques dégâts d'oiseaux ont aussi été reportés.

Concernant les maladies, l'intensité du complexe ascochytose - colletotrichum et bactériose, sur protéagineux d'hiver est restée relativement faible durant les premiers stades de développement.



Source Météo France



Implantation de pois d'hiver en avril 2025 à Brain-sur-l'Authion (49)

Pour en savoir plus...

**FNAMS**  
Impasse du Verger - Brain sur l'Authion  
49800 LOIRE - AUTHION  
Tél : 02 41 80 91 00  
camille.guerin@fnams.fr - www.fnams.fr

SEMAE - 44 rue du Louvre  
75001 PARIS  
Tél : 01 42 33 89 03  
ludovic.chanut@semae.fr - www.semae.fr

